

**FABRIQUE  
D'INITIATIVES  
CITOYENNES**

**LES FABRIQUES  
D'INITIATIVES  
CITOYENNES,  
UN AN APRÈS  
RAPPORT D'EXPÉRIENCE**





LE **Cnajep** s'est engagé pleinement dans la mise en œuvre du volet "Fabrique d'initiatives Citoyenne" porté par "La République en Actes" lors du Comité Interministériel à l'Égalité et à la Citoyenneté de mars 2015.

**NOTRE DÉMARCHE VOLONTARISTE NE S'EST PAS FAITE SANS QUESTIONNEMENT :**

- La "création" des 100 FIC annoncées pouvait-elle répondre aux enjeux d'une société où le repli sur soi, le rejet de l'autre, la désignation de bouc émissaires, viennent ébranler la Démocratie et la République ?
- Comment allait être "sélectionnées" ces 100 FIC parmi les milliers d'associations de jeunesse et d'éducation populaire portant l'émancipation et la citoyenneté au cœur de leurs projets, et quel pouvait être l'effet levier de cette mesure ?

Pourtant, nous avons décidé de relever le défi avec le ministère et son administration. Parce que les associations membres du Cnajep portent au cœur de leur projet d'éducation populaire l'ambition de créer les conditions d'émergence d'initiatives citoyenne, il nous a semblé pertinent de nous saisir de cette mesure pour penser collectivement le sens et l'action bien au-delà des 100 FIC promises.

**NOUS AVONS VU DANS CETTE EXPÉRIMENTATION :**

- Une reconnaissance du travail accompli par les associations de jeunesse et d'éducation populaire dans un moment où les associations sont fragilisées.
- Une opportunité de développer des coopérations, des mutualisations, du partage d'expériences là où trop souvent des appels à projets nous mettent en concurrence.
- D'ouvrir ces coopérations au-delà des associations fédérées, en proximité sur les territoires
- De co-construire avec les services de l'État les conditions de la réussite de cette mesure

Ce document a été construit par le Cnajep, sur la base d'observations et d'entretiens avec les parties prenantes d'une expérience en cours. Il a valeur de point d'étape avec pour objectif de donner à voir les premiers effets de l'expérimentation des Fabriques d'Initiatives Citoyennes dans sa globalité : du niveau national aux structures de terrain.

S'il n'est pas exhaustif, il contient des éléments sur lesquels les auteurs ont souhaité mettre la lumière : des actions, des modes d'organisation, des méthodes. Il y a aujourd'hui 49 structures qui bénéficient du label Fabrique d'Initiatives Citoyennes, mais nous savons qu'il existe beaucoup d'autres associations du champ de la jeunesse et de l'éducation populaire qui pourraient y prétendre. Ce rapport d'expérience leur est en partie destiné, afin qu'elles puissent y puiser des idées et des retours d'expériences. Il s'adresse également aux partenaires institutionnels, aux têtes de réseaux, aux citoyens, afin que soient valorisés les efforts d'innovation et de prise de risque de ces Fabriques qui participent à un changement de paradigme salubre dans l'augmentation du pouvoir d'agir des habitants.

**Les Fabriques d'Initiatives Citoyennes** proposent aux citoyennes et citoyens de prendre en main leur destinée en réalisant des projets qui leur ressemblent, et participent à la construction d'un monde plus démocratique et plus juste.

*Daniel Frédout, Président du Cnajep*



# SOMMAIRE

**1**  
CONTEXTE GLOBAL DE L'APPARITION DES  
FABRIQUE D'INITIATIVES CITOYENNES

p.6

**2**  
LA COORDINATION ET LE PILOTAGE DES  
FABRIQUES D'INITIATIVES CITOYENNES

p.8

**3**  
L'ORGANISATION SUR LE TERRAIN

p.12

**4**  
LE RÉSEAU DE PARTENAIRES

p.13

**5**  
L'OUVERTURE À DE NOUVEAUX PUBLICS

p.16

**6**  
LA RENCONTRE ENTRE FÉDÉRATIONS  
NATIONALES ET ASSOCIATIONS NON FÉDÉRÉS

p.18

**7**  
LA CITOYENNETÉ ET LE POUVOIR D'AGIR

p.20

**8**  
CONCLUSION  
p.23

# 1 CONTEXTE GLOBAL DE L'APPARITION DES FABRIQUES D'INITIATIVES CITOYENNES

## Extrait du dossier de presse de novembre 2015 du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

« La réunion du comité interministériel pour l'égalité et la citoyenneté (CIEC) le 6 mars 2015 a permis de définir des mesures proposant de vivre « la République en actes ». Bien plus qu'une forme d'organisation du pouvoir, la République est, en France, un ensemble de principes, de valeurs, de lieux et de symboles. L'actualité a renforcé l'urgence de se retrouver autour de ces valeurs, de les partager collectivement et de les traduire en actes au quotidien.

À cet effet, les associations, œuvrant au cœur du « vivre ensemble », peuvent être mobilisées pour proposer des actions qui concourent à la réalisation de ces objectifs. Depuis janvier 2015, les associations engagées dans les champs de la jeunesse, de la ville, du sport et de la lutte contre le racisme et les discriminations, ont été réunies au niveau national et dans chaque département par les préfets pour remobiliser autour de la citoyenneté, des valeurs de la République et de l'éducation populaire. L'objectif étant de mettre en œuvre un « New Deal » avec l'ensemble du mouvement associatif.

Un certain nombre de mesures permettant de renouveler le rôle et la place de l'éducation populaire au service d'une citoyenneté active ont été définies dans le cadre du CIEC dont l'une porte sur la mise en place de « fabriques d'initiatives citoyennes ».

## PRINCIPES D'INTERVENTION

Ces principes d'intervention constituent la charte des Fabriques d'initiatives citoyennes.

### 1 - La fabrique a pour objet de mettre en œuvre des actions tangibles destinées à :

- a. Promouvoir les valeurs de la République (égalité, liberté, fraternité, laïcité, démocratie) ;
- b. Permettre une mutualisation des ressources au bénéfice du maillage associatif et des habitants porteurs d'initiatives citoyennes ;
- c. Faciliter la participation et l'expression de l'envie d'agir des habitants de tous âges, notamment celle du public jeune et faire ainsi émerger et accompagner des projets collectifs concrets, propices au « vivre-ensemble » ;
- d. Sensibiliser et accompagner les acteurs de l'éducation formelle et non formelle vers les pédagogies propices à l'engagement et au développement d'une culture de l'initiative (autonomie, responsabilité, droit à l'erreur) ;
- e. Mieux valoriser, faire connaître et reconnaître les initiatives portées sur leur territoire.

### 2 - À ce titre, l'action de la fabrique vise à :

- a. Répondre à des besoins locaux ;
- b. Favoriser la mixité sociale et culturelle ;
- c. Renforcer la cohésion sociale, la citoyenneté de proximité, le mieux-être et le « vivre ensemble » ;
- d. Encourager le dialogue intergénérationnel et interculturel ;
- e. Faciliter la prise d'initiative et l'auto-organisation des citoyens ;
- f. Encourager la créativité et l'innovation sociale ;
- g. Favoriser l'estime de soi, l'épanouissement personnel et l'acquisition de compétences transversales ;
- h. Favoriser la prise en compte du développement durable dans les projets ;

3 - La fabrique dispose d'une implantation territoriale forte. Les actions conduites ont vocation à se développer prioritairement dans les zones fragilisées (quartiers politique de la ville, territoires urbains, rurbains, ruraux, etc.).

4 - La fabrique doit impulser et animer une dynamique partenariale innovante et coordonnée. Elle doit ainsi développer une action volontariste pour se rapprocher des différents acteurs investis sur le territoire du département : associations, collectivités territoriales, services de l'État, Centre régional information jeunesse (CRIJ), Centres de ressources et d'informations des bénévoles (CRIB) mais aussi collectifs informels porteurs de pratiques citoyennes nouvelles et/ou des acteurs privés. L'engagement bénévole et l'accès à la vie associative doivent être favorisés.

5 - La structure porteuse de la fabrique doit mobiliser l'expérience qui lui est reconnue en matière d'accompagnement de projets citoyens. En effet, la fabrique a pour objet d'encourager et d'accompagner les dynamiques locales et les projets co-construits par et avec les habitants ainsi que de développer l'engagement bénévole. À ce titre, elle doit pouvoir accueillir les publics, mais également aller à leur rencontre.

6 - L'accès à la fabrique et à l'accompagnement est gratuit. Les projets d'initiative citoyenne participent sur tous les plans aux finalités assignées à la fabrique.

7 - Les actions mises en œuvre par la fabrique mobilisent les démarches et les méthodes de l'éducation populaire qui visent à rendre les citoyens autonomes, responsables, auteurs et acteurs de leurs vies. Elles doivent favoriser l'apprentissage entre pairs, le développement de pratiques collaboratives et coopératives, rechercher un impact territorial réel, inscrit dans la durée. Les initiatives sont accompagnées en laissant toute liberté en matière de modalités de mise en œuvre.

8 - Chaque fabrique s'engage à participer activement au réseau national qui sera constitué. Elle s'engage à valoriser sa démarche et les projets d'initiative citoyenne qu'elle aura accompagnés, notamment, via les possibilités offertes par l'environnement numérique.

9 - La fabrique s'engage à remettre chaque année un bilan quantitatif et qualitatif de son action aux services déconcentrés du ministère chargé de la Jeunesse et des Sports.

## 2 LA COORDINATION ET LE PILOTAGE DES FABRIQUES D'INITIATIVES CITOYENNES

### AU NIVEAU NATIONAL :

### AU NIVEAU TERRITORIAL :

Globalement, sur les territoires, les fabriques sont suivies et accompagnées individuellement par un référent Fabrique d'Initiatives Citoyennes dans les DDCS. Dans les départements où il y a plusieurs Fabriques d'Initiatives Citoyennes, comme à Paris ou dans les Bouches du Rhône, les services déconcentrés de l'Etat ont joué un rôle de coordination locale, proposant aux fabriques des temps de regroupement et de mutualisation.

A Marseille les trois Fabriques du département ont même organisé un évènement public commun pour présenter leurs actions.

#### LA SÉLECTION DE 2015 :

En 2015, après la co-construction de la charte par les 7 fédérations nationales invités par la DJEPVA (FCSF, CMJCF, FFMJC, FLL, Ligue de l'enseignement, MRJC, FRANCAS) et la DJEPVA, ces mêmes fédérations choisissent dans leur réseau des structures susceptibles de bénéficier du « label » Fabrique d'Initiatives Citoyennes. Cette démarche, initiée dans l'urgence, a généré quelques dysfonctionnements :

- Un délai de construction de dossier très court, ne permettant pas toujours la consultation des équipes et des bénévoles, ne poussant pas à l'innovation.
- Une certaine confusion dans le monde des associations de jeunesse et d'éducation populaire, certaines d'entre elles ne comprenant pas l'absence d'appel à projet ouvert.
- Pour certaines Fabrique d'Initiatives Citoyennes identifiées, un sentiment d'avoir été choisies sans consentement, ce qui a pu générer une difficulté à voir le projet comme une opportunité d'inventer de nouvelles modalités d'organisation et d'action.
- Pour les services déconcentrés de l'Etat, dans les DRJSCS et les DDCSPP, une inégale information et, de manière générale, un sentiment d'avoir été oublié dans le processus de sélection.

Ces constats ont été pris en compte lors de la construction du processus de sélection en 2016.

#### LA SÉLECTION DE 2016 :

En 2016, des critères ont été élaborés collectivement par la DJEPVA et le Groupe Projet et ont donné lieu à la construction du dossier de candidature.

Critères de sélection :

- Structure porteuse de la Fabrique agréée Jeunesse et Education Populaire.
- Projet de la Fabrique bien identifié et différencié dans le projet global de la structure (gouvernance claire).
- Territoires fragilisés visés.
- Procédures d'identification et d'accompagnement par la Fabrique des initiatives citoyennes des habitants dont les jeunes (avec, pour, par) formalisées.
- Réseau de partenaires diversifié.
- Dimension concrète des projets qui seront mis en place ou à soutenir.
- Projet proposé ne se déroule pas sur le territoire d'une Fabrique déjà identifiée en 2015

#### L'APPEL À PROJET A ÉTÉ DIFFUSÉ SELON DEUX CANAUX :

- Le canal administratif, partant de la DJEPVA vers les services déconcentrés de l'Etat
- Le canal associatif, par la diffusion du Cnajep à son réseau et aux Crajep.

Sur les 92 dossiers reçus, 6 n'ont pas été jugés recevables (majoritairement pour absence d'agrément JEP. 86 dossiers ont donc été étudiés.

8 binômes ont été constitués, composés d'agents de l'Etat d'une part et de membres du groupe projet d'autre part. Ces binômes avaient pour mission d'étudier des dossiers provenant d'un espace géographique défini, avec la précaution qu'aucun des membres du jury n'étudie un dossier de son territoire ou de son association. Les Directions Départementales de la Jeunesse ont été également consultées pour donner un avis sur les structures ayant présenté un dossier de Fabrique d'Initiatives Citoyennes. Les services déconcentrés ont ainsi été investis dans le processus de sélection.

Lors de la réunion du jury le 10 juin 2016, chaque binôme a présenté les 3 dossiers lui ayant paru les plus pertinents au regard des critères établis. Ainsi, après un rééquilibrage ayant pour but de laisser une place à une fédération, 24 dossiers ont été retenus.

Fin 2016, deux nouvelles structures, appartenant à la Fédération des Familles Rurales, celles de CEINTREY (54) et de MOYON -VILLAGES (50), sont venues compléter la famille des Fabriques d'Initiatives Citoyennes.

## **BILAN :**

Une meilleure organisation dans cette sélection 2016 est à noter, cependant la communication entre les parties prenantes de cette expérimentation (DJEPVA, Services déconcentrés, Cnajep, MIC) reste un point à améliorer. D'autre part, le délai entre le jury de sélection et la signature effective des conventions (6 mois en moyenne), n'a pas permis aux structures de mener des actions lors de cette première année, remettant leur mise en œuvre à l'année suivante.

## **LES CARREFOURS**

Les Carrefours sont les rassemblements nationaux semestriels des professionnels et bénévoles œuvrant dans les Fabriques d'Initiatives Citoyennes. Ils sont conçus comme des temps d'échanges, de mutualisation et de formation.

Le 31 mars 2016, lors du premier Carrefour, les Fabriques se sont retrouvées pour débattre autour des concepts d'initiative et de citoyenneté et tenter d'en définir les contours.

Les 7 et 8 novembre 2016, lors du second Carrefour co-organisé avec la Mission Initiatives Citoyennes, les travaux ont porté notamment sur la définition d'éléments communs pouvant définir les Fabriques d'Initiatives Citoyennes.

Les 3 et 4 mai 2017, un Carrefour co-organisé par des Fabriques d'Initiatives Citoyennes verra le jour. Ses objectifs ne sont pour l'instant pas définis.

## **LE GROUPE PROJET**

En 2016, le Groupe Projet a participé à la sélection des nouvelles fabriques ainsi qu'à leur accueil, notamment par la construction de deux documents de déclinaison de la charte :

- Les questions à se poser lorsqu'on monte une Fabrique d'Initiatives Citoyennes
- Les éléments d'attention (Ces documents se trouvent en annexe)

Son rôle a consisté également à l'organisation et à l'animation des Carrefours.

Le groupe projet est un organe de suivi et d'élaboration au long cours, dont l'intérêt majeur est d'avoir une composition variée (têtes de réseau, chercheurs, représentants d'associations non porteuses de Fabrique d'Initiatives Citoyennes) qui lui permet de croiser les regards. La perspective du Groupe Projet pour 2017 est d'élargir sa composition à un plus grand nombre d'acteurs.

## **LA MISSION INITIATIVES CITOYENNES**

La « MIC » a pour mission de développer les savoir-faire, de faire connaître les bonnes pratiques, et de valoriser les expériences innovantes. Elle est un centre de ressources et d'expertise et vise à accroître les compétences des agents du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, ainsi que des acteurs institutionnels et associatifs qui constituent les réseaux actifs ou spécialisés dans le champ des mesures du CIEC qui concernent le renouvellement de l'éducation populaire, dont les Fabriques d'Initiatives Citoyennes. La « MIC » a aussi une mission d'appui et d'expertise apportée au ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports dans l'élaboration et la mise en œuvre de sa politique en matière de promotion de la citoyenneté.

Le rôle de la MIC a porté sur l'accompagnement, la constitution d'un réseau, l'information et la formation des agents des services déconcentrés chargés d'accompagner les Fabriques. Le Groupe Projet et la MIC se sont associés pour organiser en commun le Carrefour du mois de novembre 2016 à destination des référents publics et associatifs des Fabriques.

## 3 L'ORGANISATION SUR LE TERRAIN

Si la mise en place d'une Fabrique dépend évidemment des réalités locales, des moyens de la structure porteuse et des stratégies engagées dans la Fabrique, on peut identifier deux modèles de structuration qui caractérisent deux approches distinctes de ce que doit être une fabrique.

### LE MODÈLE TRANSVERSAL :

Le modèle transversal consiste à envisager la FIC comme un label interne à la structure. La structure porteuse conserve son organisation en pôles ou en secteurs (par exemple le secteur jeunesse, le secteur enfance, le secteur famille) et identifie des actions dans chacun des pôles qui peuvent correspondre au « label Fabrique », notamment les actions en lien avec la citoyenneté, la solidarité, etc. Le modèle transversal n'est pas exclusif, il n'empêche pas, par exemple, la mise en œuvre d'événements exceptionnels, comme un forum de l'engagement, par exemple, qui mobilise des forces vives de différents secteurs. Ce modèle permet le décloisonnement des compétences dans l'association, mais peine à donner à la FIC une existence propre.

### LE MODÈLE INDÉPENDANT :

Dans le modèle indépendant, la FIC a une existence propre très affirmée. Elle dispose parfois d'un local, souvent d'un professionnel dédié, et son administration est distincte de celle de la structure porteuse, et se concrétise par la tenue régulière de Comités de Pilotages, parfois complétés par des Comités Techniques. La fabrique a ici des actions propres, un réseau de partenaires qui l'identifie plus facilement, mais rencontre parfois des difficultés à passer des instances de concertation aux actions tournées vers les habitants.

Ces deux modèles ne résument pas à eux seuls les méthodes d'organisation constatées, ils constituent les deux tendances qui n'interdisent pas la nuance.

## 4 LE RÉSEAU DE PARTENAIRES

Dans la plupart des Fabrique d'Initiatives Citoyennes, un événement de lancement a été organisé. Ces événements ont pu prendre plusieurs formes :

### DANS LA VIE LOCALE :

La réunion d'information de partenaires, qui réunit les acteurs du territoire, du quartier, comme l'ont organisé, par exemple, la Fabrique d'Initiatives Citoyennes de Lille (59), celle de Saint-Brieuc (22), ou celle de Neuville les Dieppe (76)

L'évènement de début des travaux de la Fabrique d'Initiatives Citoyennes ouvert au grand public, comme l'ont organisées les Fabriques d'Initiatives Citoyennes des Bouches du Rhône au mois de septembre 2016.

L'évènement local sur lequel se « greffe » la Fabrique d'Initiatives Citoyennes, comme à Tourcoing lors de Vivons République, au mois de novembre 2016. Forum d'associations, braderies, fêtes de quartier, etc.



Globalement, ces évènements permettent à la Fabrique d'Initiatives Citoyennes de gagner en visibilité, d'impliquer des partenaires locaux dans l'organisation, voire de tisser de nouveaux liens de partenariat qui améliorent la dynamique de la Fabrique, en créant un environnement général propice à l'émergence d'initiatives citoyennes.

### AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

En ce qui concerne l'effet pour la structure sur les partenariats avec les pouvoirs publics, on a pu identifier trois types de situations :

La Fabrique d'Initiatives Citoyennes est connue par les pouvoirs publics locaux, elle facilite les relations, donne une légitimité, elle est même parfois investie et valorisée par la Mairie, comme c'est le cas à Martigues (13).

La Fabrique d'Initiatives Citoyennes ne donne lieu à aucun changement dans la relation avec les institutions et les élus locaux.

La Fabrique d'Initiatives Citoyennes donne lieu à des complications, dues notamment à des divergences politiques.

### AVEC D'AUTRES STRUCTURES

La plupart des Fabrique d'Initiatives Citoyennes ont permis à leurs structures porteuses de se rapprocher d'autres structures agissant sur le territoire, voici quelques exemples :

La Fabrique d'Initiatives Citoyennes de Tourcoing (59) a mis en place un réseau de « correspondants citoyenneté » dans les structures d'éducation populaire de la commune. Ces correspondants se réunissent régulièrement pour organiser des actions de promotion de la citoyenneté.

La Fabrique d'Initiatives Citoyennes de Villeurbanne (69) est portée par trois structures différentes : le centre culturel œcuménique, le centre social des Buers, et la MYNE. Ce co-portage permet le croisement des compétences, entre salariés et bénévoles. La Fabrique d'Initiatives Citoyennes sert ici de ciment entre des acteurs locaux.

**Freins :** l'histoire locale du partenariat, le sentiment d'isolement, un nouveau dispositif à faire connaître  
**Leviers :** la mobilisation régulière de partenaires nouveaux, une communication facilitée (une lettre d'information suffit)



## 5 L'OUVERTURE À DE NOUVEAUX PUBLICS

A l'heure qu'il est, il n'est pas possible de mesurer l'impact sur l'ouverture à de nouveaux publics. Il est cependant possible d'identifier une certaine innovation dans des actions visant à atteindre cet objectif :

**Les Ilots de Citoyenneté**, portés par la Fabrique d'Initiatives Citoyennes d'Ambricourt (62), proposent à des citoyens rencontrés lors de braderies ou de concerts locaux, de s'organiser pour animer la vie citoyenne de leur village : débats, animations, décryptage de programmes politiques...

**Le porteur de parole**, mis en place par la FIC de Châteauroux (36) et d'Ambricourt (62), permet d'engager la conversation sur des sujets variés au moyen d'un dispositif mis en place sur l'espace public.

**Les Pergolas à Palabres**, imaginées par La FIC d'Argenton (79), offrent durablement aux communes rurales des espaces de rencontre et de discussion autour de tous les sujets.

Certaines Fabrique d'Initiatives Citoyennes ont également choisi d'entrer **dans les établissements scolaires** afin de mener des actions auprès de publics extérieurs : formation des délégués de classe, ateliers de promotion de citoyenneté et de montage de projets, comme la Fabrique d'Initiatives Citoyennes de Montpellier (34) interviennent régulièrement pour proposer aux élèves des espaces dédiés à l'accompagnement de projets citoyens.

La Fabrique d'Initiatives Citoyennes de **Manosque** (04), entend tisser des alliances entre citoyens, associations locales et institutions au moyen d'un camion-Pôle ressources qui étend son rayonnement jusque dans les villages isolés.

La Fabrique d'Initiatives Citoyennes de Seine-Saint-Denis a mis en place une **bourse aux projets** dont les critères d'attribution et la gestion sont l'œuvre d'un groupe de porteurs de projets.

**Les relais citoyens**, portés par la Fabrique d'Initiatives Citoyennes de la FDMJC d'Alsace, permettent de couvrir un territoire départemental grâce à des professionnels de l'animation chargés d'inciter et de sensibiliser les jeunes, de créer les conditions de à l'engagement, notamment par des weekends de jeunes qui rencontrent un certain succès.

**La Lettre d'information** de la Fabrique d'Initiatives Citoyennes de l'Indre, qui informe les citoyens et les associations sur les initiatives citoyennes, permet un climat de coopération, d'entraide, et de mise en réseau de nouveaux acteurs.

La Fabrique d'Initiatives Citoyennes de Pau (64) a permis à des jeunes volontaires en Service Civique de faire émerger, grâce à des **micro-trottoir** et des porteurs de parole, les envies et les colères des habitants

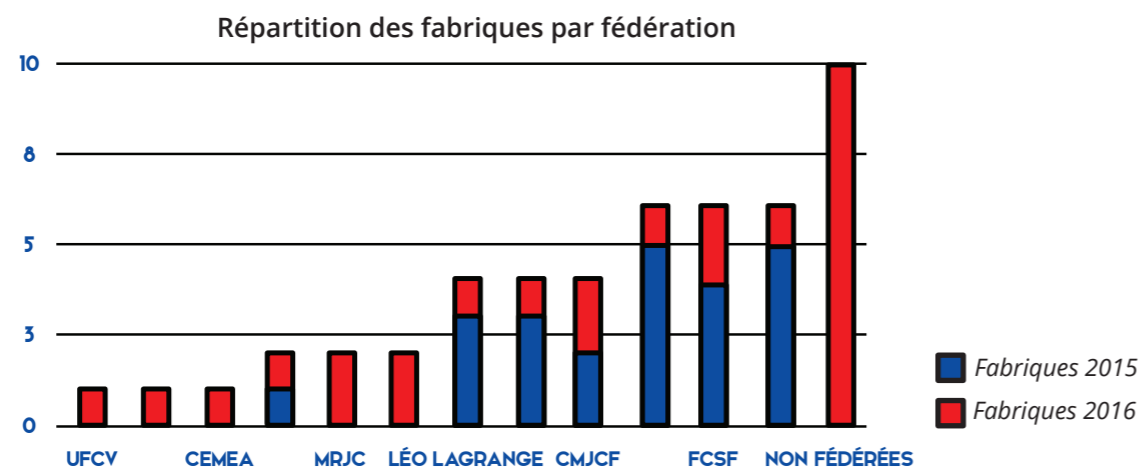
**Freins** : les habitudes de travail, le manque de formation, le sentiment de manque de légitimité  
**Leviers** : les actions en dehors de la structure, la communication régulière auprès des acteurs et des citoyens.

# 6

## LA RENCONTRE ENTRE FÉDÉRATIONS NATIONALES ET ASSOCIATIONS NON FÉDÉRÉS

Sur les 49 fabriques actuellement au travail, 38 sont affiliées à des fédérations nationales :

FÉDÉRATION	2015	2016	TOTAL
UFCV		1	1
COTRAVAUX		1	1
CEMEA		1	1
CNFR	1	1	2
MRJC		2	2
FAMILLES RURALES		2	2
LÉO LAGRANGE	3	1	4
FRANCAS	3	1	4
CMJCF	2	2	4
LIGUE	5	1	6
FCSF	4	2	6
FFMJC	5	1	6
NON FÉDÉRÉES		10	10
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>26</b>	<b>49</b>



### DANS LES FÉDÉRATIONS NATIONALES

Dans certaines fédérations, une animation interne a été mise en place, au moins dans les premiers mois, pour les Fabriques du même réseau. A titre d'exemple, chez les FRANCAS, des réunions nationales de coordination ont été organisées pour le suivi des Fabriques du réseau. À la Ligue de l'Enseignement, des réunions téléphoniques se sont tenues. Au sein de la FFMJC, des temps dédiés aux Fabriques d'Initiatives Citoyennes ont été organisés lors de l'assemblée générale.

Les premières fédérations impliquées (FRANCAS, Ligue de l'Enseignement, FCSF, CMJCF, CNFR, FFMJC, FLL) ont aussi joué un rôle important dans l'identification dans leur réseau des premières Fabriques d'Initiatives Citoyennes.

Il est à noter que certaines fédérations, connaissant des baisses de subventions depuis plusieurs années, ont trouvé incongru que le projet Fabriques d'initiatives citoyennes vienne justement soutenir ces actions qu'elles portent et qui sont menacées par les baisses de subventions. Cependant, la dynamique observée à l'issue de cette première année, portée par les Fabriques d'Initiatives Citoyennes, laisse à penser que cette expérimentation se révèle être motivante et revigorante pour les fédérations.

### LES EFFETS SUR LES RELATIONS ENTRE LES STRUCTURES (FÉDÉRÉES ET NON FÉDÉRÉES)

Grace aux Fabriques d'Initiatives Citoyennes, des militants et professionnels de terrain peuvent se rencontrer, au sein d'un réseau national, d'une fédération ou d'un mouvement différent du leur, ce qui permet la comparaison, le dialogue de terrain à terrain, et non plus de bureau fédéral à bureau fédéral. Quelle meilleure promotion du fait fédératif que l'action de réunir les acteurs d'une expérimentation nationale, deux fois par an, pour construire ensemble des moyens d'agir, pour s'entraider grâce à la mise en commun de méthodes et d'idées, pour faire réseau ?

La rencontre entre des associations fédérées et non fédérées ouvre des perspectives nouvelles de partenariat et le fait fédératif peut être un élément rassembleur qui partage ses méthodes pour mettre en commun.

**Freins :** le cloisonnement dans les habitudes de travail, l'histoire des partenariats locaux

**Leviers :** les temps de rencontre nationaux et locaux

## 7 LA CITOYENNETÉ ET LE POUVOIR D'AGIR

Les Fabriques d'Initiatives Citoyennes permettent, de manière générale, de formaliser une activité que les structures exerçaient plus ou moins, sans pour autant qu'elle ne soit valorisée : l'accompagnement de projets citoyens. L'émergence d'initiatives de citoyens est souvent le résultat d'un travail d'ouverture du champ des possibles, qui correspond souvent à la première phase de travail que se sont fixées les Fabriques. A ce stade, l'essentiel du travail des Fabriques porte sur cette phase de sensibilisation, qui s'illustre par exemple par la valorisation des initiatives déjà existantes afin de susciter l'envie d'agir (Une série d'exemples de ces actions est exposée au point numéro 5).

Aujourd'hui, les Fabriques d'Initiatives Citoyennes n'ont pas encore permis de faire naître un grand nombre d'initiatives de citoyens, précisément parce qu'elles travaillent actuellement, pour l'essentiel, à sensibiliser les citoyens; le plus souvent en valorisant des initiatives déjà existantes et en travaillant à l'expression des envies de chacun(e)s et créer ainsi un terreau favorable à l'émergence d'initiatives.

Pour autant, l'impact réel des Fabriques d'Initiatives Citoyennes sur le pouvoir d'agir des habitants ne peut pas uniquement être mesuré en termes d'initiatives prises par les habitants, mais également au regard des moyens innovants mis en œuvre pour son développement. Grace aux Fabriques, nombre d'actions hors les murs, à destination de publics éloignés, ont été portées sur l'espace public.

### RÉCIT D'UNE INITIATIVE CITOYENNE ACCOMPAGNÉE PAR LA FABRIQUE DE STRASBOURG (67) :

« Dans une école élémentaire de Strasbourg une représentante des parents d'élève est alertée de la situation de violences éducatives que subissent des enfants dans certaines classes. Elle décide alors d'en parler lors d'un Conseil d'École pour mettre des mots sur ce qui se passe et que des décisions soient prises pour que cela cesse. Les propos sont remis en question par une partie de l'équipe enseignante et par la directrice. Il est finalement admis un certain nombre de faits (moquerie de certains et certaines élèves considéré.e.s comme lents, lentes ou maladroits et maladroites par les enseignantes ; privation complète de récréation) mais ces violences éducatives sont considérées comme inévitables voir normales.

Se sentant seule, Marie-Jane ne souhaite pas mener un combat de front pour que soit reconnue la violence des actes des enseignantes. Mais elle ne peut rester sans agir face à de telles situations. Lors des différentes rencontres avec la Fabrique d'Initiatives Citoyennes de Strasbourg, Marie-Jane a trouvé la stratégie d'action qui lui convient : faire exister la question du harcèlement scolaire dans tous les espaces parallèles à l'école primaire.

Elle va profiter de la dynamique qui existe à l'école maternelle pour faire exister la question de la violence éducative en organisant un «café des parents» afin d'aborder cette question. Un militant des Ceméa est venu animer cette rencontre sur la thématique «se faire entendre des enfants sans crier». De nombreux témoignages sont ressortis concernant l'école élémentaire, cela a permis d'identifier un groupe de personnes à impliquer dans les actions suivantes. Marie Jane a également pris contact avec le centre social et culturel du quartier pour ouvrir un cycle sur la question du harcèlement. Elle a invité l'animatrice en charge d'organiser des conférences au café des parents de l'école maternelle. Ce qui a été dit lors du café des parents l'a motivé à ouvrir un cycle de conférences sur la question de la violence éducative.

L'idée est ainsi de faire exister autour de l'école élémentaire, dans les espaces que côtoient les parents la question de la violence éducative afin que les parents y soient sensibilisé.e.s, qu'ils et elles puissent accueillir ce que racontent les enfants de leur vécu à l'école et que ainsi les pratiques de certaines enseignantes ne soient plus acceptées.

Une prise de contact avec une association de parents afin d'avoir des ressources, et des espaces d'échanges et de formation permettra de récupérer des allié.e.s supplémentaires.

Au niveau des Ceméa, nous allons organiser un week-end de formation sur la thématique «recueillir la parole des victimes» pour les personnes des Ceméa qui agissent au quotidien et profiter de cette occasion pour y inviter des parents du quartier en question afin qu'ils et elles puissent s'interroger sur la manière de recueillir les mots de leurs enfants. »

### FOCUS SUR LE LIEN ENTRE FONDS DE PARTICIPATION DES HABITANTS (FPH) ET FABRIQUE D'INITIATIVES CITOYENNES

La Fabrique d'Initiatives Citoyennes du 14<sup>ème</sup> arrondissement de Paris a choisi de compléter l'attribution de la bourse aux projets prévue par le FPH par une action de promotion du FPH et par un accompagnement individualisé des projets retenus par le comité de sélection composé d'associations locales et d'habitants. Auparavant, le FPH ne touchait que les habitants déjà investis dans les structures, mais grâce à la Fabrique, des habitants « éloignés » ont pu en bénéficier. En 2016, 8 projets ont ainsi pu voir le jour grâce à cette collaboration.

### RÉCIT D'UNE INITIATIVE CITOYENNE ACCOMPAGNÉE PAR LA FABRIQUE DE MARTIGUES (13) :

« A l'automne 2015, la MJC a accueilli l'équipe du Café associatif pendant 4 soirées de suite, pour aider les porteuses du projet à tester sa faisabilité, notamment aux points de vue technique, logistique et d'endurance des bénévoles. Cette équipe s'est constituée autour de l'association «Tous Aziluttes» (association culturelle de soutien aux luttes sociales créée en 2014)

L'expérience a été probante et a permis de vérifier la pertinence du projet (objectifs, logistique, gouvernance, engagement, économie) et a démontré qu'il y avait une réelle attente des habitants. Le public a été très nombreux les quatre jours, et extrêmement satisfait du programme proposé. Le café a pris le nom de «Rallumeur d'Etoiles» et est parrainé par le chanteur HK, qui est régulièrement invité lors de résidences scolaires à Martigues et sa région par l'association Tous Aziluttes.

Les fondatrices du projet nous ont alors demandé un accompagnement mensuel pour les aider à le développer et à aller vers la création de postes.

Nous étions novices dans ce rôle mais nous avons pris conscience que des personnes qui ont pourtant une grande expérience militante méconnaissent le fonctionnement d'une association, la répartition des rôles et des pouvoirs. Notre expérience associative et notre projet démocratique se sont révélés alors précieux.

L'expérience a été reproduite dans plusieurs lieux de la ville (salle de spectacle, maison de quartier, cinéma d'art et d'essai, MJC) au cours de l'année 2016.

Un an après ses débuts à la MJC, en octobre 2016, et après plusieurs mois de recherches et de négociations, un local a été obtenu en centre-ville, avec une location adaptée au projet. Une nouvelle association a été créée pour sa gestion, avec deux emplois aidés (mis à disposition par Tous Aziluttes) et deux volontaires en services civiques ont rejoint l'équipe, et une programmation très riche. Elle travaille à l'écriture de son projet associatif avec ses adhérents, qui sont aujourd'hui plus de 400. »

**Freins :** une population pas forcément habituée à prendre des initiatives (ou qu'on lui laisse en prendre), une structure pas forcément identifiée pour les recevoir

**Leviers :** les évènements de valorisation des initiatives de citoyens, l'effet d'entraînement, les temps de travail dédiés à l'accompagnement d'initiatives de citoyens.

## 8 CONCLUSION

### LES FABRIQUES D'INITIATIVES CITOYENNES PARTICIPENT À UN CHANGEMENT DE PARADIGME IMPORTANT, ELLES DYNAMISENT UN CHANGEMENT À L'ŒUVRE :

- De l'identification des besoins d'une population exprimés ou issus d'un diagnostic de territoire, auxquels répondent les projets initiés les professionnels ou les bénévoles
- A une approche qui redonne du pouvoir aux habitants en ce qu'elle leur fait confiance dans leur propre capacité à trouver les moyens de répondre à leurs propres besoins.

L'animateur, formé initialement à monter des projets et les proposer à un public, devient facilitateur, aidant, référent, personne ressource, et cela ne se fait pas sans mal : qu'en est-il de la formation professionnelle à l'émergence et à l'accompagnement de projets citoyens ? Les associations de jeunesse et d'éducation populaire questionnent leurs pratiques en ce sens. Un certain nombre d'entre elles ont développé un savoir-faire en ce sens, construit un réseau, une éthique, une méthode et un positionnement, mais cette question de la posture de l'animateur qui ne propose pas un projet citoyen à des habitants mais fait plutôt émerger des projets de citoyens est centrale dans cette expérience.

### DIFFICILE ET ESSENTIEL.

**Difficile**, car faire émerger et accompagner des initiatives de citoyens, c'est adopter une posture d'accompagnateur ou de référent, qui s'interroge sur sa pratique : quel est le sens de mon action ? En quoi mon action quotidienne, les projets que je mène dans ma structure servent le projet éducatif de mon organisation ? C'est accepter aussi que les meilleurs experts d'une condition sociale sont parfois ceux qui la vivent.

**Essentiel** car cela permet de reconnecter les citoyens avec le monde : puisque j'ai constaté que ma voisine, ou ce groupe de parents, ont réussi à mener une action citoyenne, alors pourquoi pas moi ? Je reprends alors conscience que j'ai un impact sur le monde, qu'il n'est pas immuable, que je peux, seul ou à plusieurs, changer mon quartier, ma ville, ou la vie. L'inverse de la citoyenneté est la résignation, et c'est en combattant la résignation qu'on fait progresser la citoyenneté. On combat la résignation en fêtant les victoires, mêmes les petites, en propageant l'état d'esprit selon lequel tout est possible.

« Votre démocratie a besoin de vous. Pas seulement quand il y a une élection, pas seulement quand vous souhaitez défendre vos intérêts économiques directs. Mais tout au long de votre vie et en fonction des valeurs morales que vous souhaitez pour votre communauté.  
Ne restez pas devant votre ordinateur pour essayer de comprendre le monde, mais parlez à vos voisins, discutez, débattiez. Et agissez pour la démocratie ».

B. OBAMA, 11 janvier 2017

Ce rapport se base sur les actions menées par les Fabriques et qui ont pu être recueillies avant sa rédaction, en janvier 2017. Il fait écho à une situation à un instant donné, et est constitutif, en ce sens, d'un point d'étape.

## LISTE DES FABRIQUE D'INITIATIVES CITOYENNES :

<b>CENTRE SOCIAL BELLE DE MAI</b>	Structure affiliée à Léo Lagrange	13 Marseille
<b>CENTRE SOCIAL ET CULTUREL « PETIT COLOMBES »</b>	Structure affiliée à la FCSF	92 Colombes
<b>CENTRE SOCIOCULTUREL MAURICE NOGUÈS</b>	Structure affiliée Léo Lagrange	75 Paris
<b>CHOUFCHOUF</b>		04 Manosque
<b>CLUBS D'INITIATIVES SOLIDAIRES</b>		64 Pau
<b>CYPRES, CENTRE SOCIAL DU PAYS DE CRAPONNE</b>	Structure affiliée à Léo Lagrange	43 Craponne-sur-Arzon
<b>D.A.A.C GUYANE</b>		973 Cayenne
<b>EISE</b>	FCSF	09 500 Mirepoix
<b>ESPACE SOCIAL ET CULTUREL CROIX DES OISEAUX</b>	FFMJC	84 Avignon
<b>FAMILLES RURALES DE CEINTREY-VOINÉMONT</b>	Familles Rurales	54 CEINTREY
<b>FAMILLES RURALES DE MOYON-TESSY</b>	Familles Rurales	50 MOYON
<b>FCS MEUSE</b>	FCSF	55 Verdun
<b>FÉDÉ 60</b>	Ligue	60 Méru
<b>FÉDÉRATION DE PARIS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT</b>	Structure affiliée à la Ligue de l'enseignement	75 Paris
<b>FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DU PÉRIGORD</b>	Structure affiliée à la FCSF	24 Boulazac
<b>FÉDÉRATION DES ORGANISATIONS LAÏQUES (FOL) INDRE</b>	Structure affiliée à la Ligue de l'enseignement	36 Châteauroux
<b>FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DE SEINE SAINT DENIS</b>	Structure affiliée à la FSCF	93 Gagny
<b>FÉDÉRATION DES FOYERS RURAUX DE SEINE ET MARNE</b>	Structure affiliée aux Foyers ruraux	77 Blandy Les Tours
<b>FÉDÉRATION DES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE D'ALSACE</b>	Structure affiliée à la CMJCF	67 Geispolsheim
<b>FFR</b>	Foyers ruraux	54 Bouxières-aux-Chênes
<b>FMR PLATEAU PICARD</b>	MRJC	60 ANSAUVILLERS

<b>FMR REVERMONT</b>	MRJC	01 Simandre-sur-Suran
<b>FRANCAS DE L'YONNE</b>	Francas	89 Migennes
<b>LA COLPORTEUSE</b>		79 Argentonnay
<b>LE CCO JEAN-PIERRE LACHAIZE</b>		69 Villeurbane
<b>LES FRANCAS DU NORD</b>	Structure affiliée aux Francas	59 Lille
<b>LES FRANCAS DE L'HÉRAULT</b>	Structure affiliée aux FRANCAS	34 Montpellier
<b>LES FRANCAS DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE</b>	Francas 45000 Orléans	45 Orléans
<b>LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU PAS-DE-CALAIS</b>	Structure affiliée à la Ligue de l'enseignement	62 Arras
<b>LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FÉDÉRATION DES YVELINES</b>	Structure affiliée à la Ligue de l'enseignement	78 Trappes
<b>LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FÉDÉRATION DES BOUCHES-DU-RHÔNE</b>	Structure affiliée à la Ligue de l'enseignement	13 Marseille
<b>MAISON DE QUARTIER JEAN YOLE</b>		85 La Roche sur Yon
<b>MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE</b>	CMJCF	12 Onet le Château
<b>MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE (MJC) DE LA RÉGION D'ELBEUF</b>	Structure affiliée à la FFMJC	76 Elbeuf
<b>MJC CENTRE SOCIAL DE SAINT BENOÎT DE LA RÉUNION</b>	Structure affiliée à la FFMJC	97 St Benoît
<b>MJC CENTRE VILLE MÉRIGNAC</b>	Structure affiliée à la FFMJC	33 Mérignac
<b>MJC LODEVOIS LARZAC</b>	CMJCF	34 Lodève
<b>MJC CENTRE SOCIAL LA FABRIQUE TOURCOING</b>	Structure affiliée à la FFMJC	59 Tourcoing
<b>MJC-CS AIMÉ CÉSAIRE</b>	Structure affiliée à la CMJCF	91 Viry-Châtillon
<b>PARI MIXCITÉ</b>	UFCV	06 Caros
<b>UNVSTI</b>		22 Saint Brieuc

## GLOSSAIRE :

**CAO** : Convention Annuelle d'Objectifs

**CÉMÉA** : Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active.

**CIEC** : Comité Interministériel à l'Égalité et la Citoyenneté

**CMJCF** : Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture Française.

**CNAJEP** : Comité pour les relations Nationales et Internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation populaire.

**CPO** : Convention Pluriannuelle d'Objectifs

**CREPS PACA** : Centre de Ressource, d'expertise et de performance sportive.

**DDCSPP** : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

**DJEPVA** : Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative.

**DRJCSC** : Direction Régionale de la Jeunesse et de la Cohésion Sociale.

**FCSF** : Fédération des Centres Sociaux Français.

**FFMJC** : Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture.

**FLL** : Fédération Léo Lagrange.

**JEP** : Agreement Jeunesse et Education Populaire.

**MIC** : Mission Initiatives Citoyennes.

**MRJC** : Mouvement Rural des Jeunesses Chrétiennes.

**PRN SEMC** : Pole Ressources Nationales – Sports Education Mixité Citoyenneté.

**UFCV** : Union Française des Centres de Vacances



habitat  
UNION MIXTE  
DIVERSITÉS DE GENRE

GO SPORT

GO



*Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le Cnajep est une coordination qui réunit plus de 70 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire. Ces associations agissent sur l'ensemble des territoires dans des domaines aussi divers que l'éducation, la culture, les loisirs, la citoyenneté, l'accompagnement social, la défense des droits humains et du cadre de vie, la formation et l'insertion, le logement, les échanges internationaux... Le Cnajep constitue ainsi un observatoire et un laboratoire d'idées sur la jeunesse, l'éducation populaire et les politiques publiques afférentes. Le Cnajep est un membre fondateur et actif du Forum européen de la Jeunesse.*

Pour plus d'infos : [www.cnajep.asso.fr](http://www.cnajep.asso.fr)



[www.toutlemondefabrique.fr](http://www.toutlemondefabrique.fr)

#ÉGALITÉ CITOYENNETÉ